

LE CHATEAU DE LA MOTTE-TILLY

L'ARCHETYPE DE LA « BELLE MAISON DES CHAMPS »



Modèle, tout comme Champs-sur-Marne, de ces élégantes demeures de campagne, souvent appelées aussi « maisons des champs », telles que les aimait le Siècle des Lumières, la Motte-Tilly témoigne de la douceur de vivre de la nouvelle aristocratie : luminosité, confort, luxe discret, gaieté des décors intérieurs, petits espaces intimes... sans oublier le parc à la française aux perspectives travaillées, placé sous le signe de la belle ordonnance et de l'harmonie.

A une ancienne motte féodale attestée en 1359, avait succédé un puissant château médiéval chargé

de protéger un gué de la Seine. Au XVIII^e siècle, la forteresse est rasée, faisant place nette au nouvel édifice construit à partir de 1754 par l'architecte F.N. Lancret, neveu du peintre Nicolas Lancret. Les propriétaires en étaient les frères Terray, dont le plus illustre l'abbé J.M. Terray deviendra contrôleur des finances de Louis XV.

Un lointain descendant de la famille Terray, le comte Gérard de Rohan-Chabot rachète en 1910 le domaine bien malmené pendant tout le XIX^e siècle et y engage une grande campagne de restauration. Celle-ci sera magnifiquement poursuivie par sa fille, la Marquise de Maillé (1896-1972), archéologue et historienne d'art, passionnée de mobilier : œuvre de sa vie, elle le décore somptueusement, puis à sa mort sans héritier, le cède à la caisse nationale des Monuments Historiques. Mais à une condition : « que le château ne soit pas habité, mais simplement visité ; qu'il reste meublé tel qu'il est aujourd'hui, pour que le visiteur, au-delà de la simple curiosité, ait le sentiment d'une présence ».

En 1978, le château recevait son premier visiteur...

Geneviève Droz

